

Le 13 mai 2022, les convocations individuelles pour la séance du jeudi 19 mai 2022 à 20 heures 30 ont été remises aux conseillers municipaux en exercice, convocations mentionnant l'ordre du jour.

PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf du mois de mai à vingt heures et trente minutes, en application des articles L. 2121-7 et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal dûment convoqué par le maire Monsieur Marc WINTZ, s'est réuni en session ordinaire.

Sous la présidence de M. WINTZ Marc, maire,

Membres présents : MM. HEYD Jean-Claude, LINDER Bernard, Mme STEY Anne, adjoints, Mmes CLAD Céline, HAUMESSER Karin, GRAFF Carine, DESCHAUME Laurence, MM. POUPEAU Bruno, RETTER Jean-Marie, RUFF Michael, SCHOTT Bernard, RUSCH Nicolas, DAUPLAIS Eric

Absent(s) excusé(s) : M. MEYER Mathieu

Nombre de membres élus : 15	En exercice : 15	Présents : 14
------------------------------------	-------------------------	----------------------

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de rajouter le point 7) à l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu de la séance du 30/03/2022
- 2) Projet photovoltaïque sur bâtiments communaux
- 3) Toiture Club-House : devis réactualisé
- 4) Projet de remembrement rural
- 5) Projet vidéoprotection : info
- 6) Préparation des élections législatives : bureau de vote
- 7) Création d'un emploi permanent d'Adjoint technique
- 8) Divers

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 30/03/2022

Le procès-verbal de la séance du 30/03/2022, transmis à tous les membres du Conseil Municipal, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2) PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Après la présentation faite par Mme Paola CRIQUI pour le compte de « Centrales Villageoises » le 30 mars dernier, le conseil municipal revient sur ce projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux.

Des exemples dans le monde agricole démontrent que de telles installations financent les travaux de toiture éventuels. La commune serait dans cette situation avec le club-house du Football-Club.

Des informations complémentaires seront demandées, notamment auprès de E.S. qui accompagne également cette démarche.

3) TOITURE CLUB-HOUSE

Le Maire présente un devis réactualisé pour la rénovation de la toiture du Club-House ; une délibération en date du 14 mai 2021 avait choisi l'entreprise Fischer de Steinbourg. Compte-tenu du projet photovoltaïque (cf. point précédent) et afin d'optimiser l'exposition au soleil (inclinaison du toit), le Conseil souhaite des informations complémentaires et reporte donc la décision liée au nouveau devis.

4) 2022-15 – REMEMBREMENT RURAL (AFAFE)

Le 1^{er} mars dernier, M. Gérard BOSSU, Responsable de l'unité aménagement foncier à la Direction de l'Environnement et de l'Agriculture de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA), avait présenté aux membres du Conseil Municipal et du Bureau de l'Association Foncière, les démarches et étapes d'un Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE).

La présentation faite a été envoyée à l'ensemble du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après débat, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de démarrer une procédure d'Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE) :
 - Cette première étape, subventionnée par la CEA, permettra de décider et de définir le périmètre de l'aménagement. Cette étude durera environ 1 an et aboutira à une enquête publique.

A ce moment-là, la décision de poursuivre sera prise ou non. Dans l'affirmative, les travaux connexes devraient se terminer en 2028-2029.

5) PROJET VIDEOPROTECTION

Le Maire présente un devis réactualisé de la Société PGTech ainsi qu'une solution proposée par le réseau fibre Rosace (GFU). Un devis de Lease Protect est également re-présenté. Un troisième devis d'une entreprise locale sera demandé afin de pouvoir comparer efficacement les différentes offres.

6) PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les membres du Conseil Municipal organisent le planning du bureau de vote pour les élections législatives des 12 et 19 juin prochains.

7) 2022-16 – CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité **DÉCIDE** :

- La **création d'un emploi permanent** d'Adjoint Technique Territorial (catégorie C) à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de service de 7/35^{ème}, à compter du 1^{er} juin 2022.

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n°84-53. Dans ce cas, la rémunération se fera sur la base de l'indice brut 382, indice majoré 352.

8) DIVERS

SDEA

Le Maire présente le projet d'harmonisation des tarifs d'assainissement. Tous les habitants (abonnés) paieraient la même chose sur un territoire donné. Le SDEA à qui la compétence de l'eau a été transférée, va finaliser la démarche.

Pour les abonnés de Waldolwisheim, une légère baisse sera constatée. Cependant, la commune devra financer davantage via son budget principal.

CHASSE

Le Maire fait lecture d'un courrier de Monsieur Philippe MULLER, locataire du lot de chasse n° 2. Le bilan, ainsi que les démarches et actions présentées sont très positifs à ce jour. Ceci est confirmé par Nicolas RUSCH, agriculteur et conseiller municipal.

IODE

Le Maire informe qu'un plan communal de distribution des comprimés d'iode dans l'hypothèse d'un accident nucléaire sera établi prochainement, en liaison avec la ComCom.

Pour extrait conforme au registre.

Le 25 mai 2022.

Le Maire, Marc WINTZ

La séance est clôturée à 23h10.

Signatures des membres présents :

WINTZ Marc	HEYD Jean-Claude	LINDER Bernard
STEY Anne	CLAD Céline	DAUPLAIS Eric
DESCHAUME Laurence	GRAFF Carine	HAUMESSER Karin
MEYER Mathieu ABSENT	POUPEAU Bruno	RETTTER Jean-Marie
RUFF Michael	RUSCH Nicolas	SCHOTT Bernard